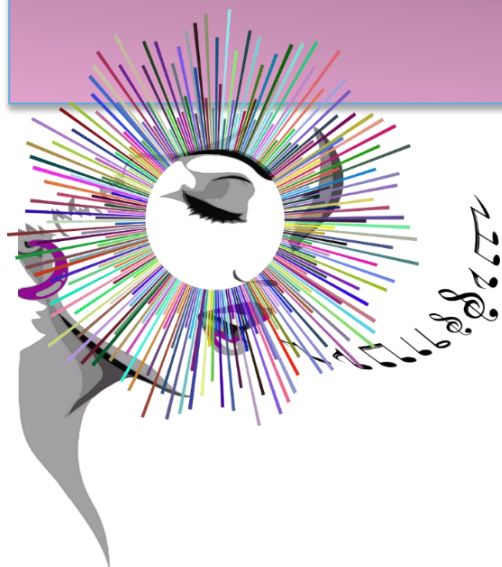


FÊTE DE LA MUSIQUE



VENDREDI 21 JUIN 2024
À PARTIR DE 18H45 JUSQU'À MINUIT
COMMUNE DE BOIS-LE-ROI

AUTORISATION PARENTALE POUR MINEUR

À retourner IMPÉRATIVEMENT SIGNÉE AVANT LE :
20/05/2024

Accompagnée de la charte appel à candidature
et de la fiche de candidature à :

manifestations@ville-boisleroi.fr

ou à déposer à la mairie,

4 avenue Paul Doumer 77590 Bois-le-Roi.

Autorisation parentale de participation à la Fête de la musique 2024 pour les candidats mineurs

(Une autorisation parentale par musicien mineur membre du groupe)

Je soussigné(e)

Représentant légal de :

Né le :

Autorise mon enfant à participer à la fête de la musique organisée par la commune de Bois-le-Roi.

Fait à :

le :

Signature du responsable légal :

